

Echos de Montendre

**François de La Rochefoucauld,
marquis de Montendre, sauvé de l'oubli**

In memoriam : Luis Bonet

LES VŒUX DU MAIRE



Chers Concitoyens,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente, au nom de l'équipe municipale, mes vœux sincères pour cette nouvelle année. Qu'elle vous garde en bonne santé et qu'elle voit se réaliser vos rêves, mais surtout, que 2014 soit plus douce à ceux qui souffrent, plus solidaire pour ceux qui sont exclus, plus gaie pour ceux qui sont dans la peine.

Nous avons perdu il y a quelques jours l'un des nôtres ; Luis Bonet nous a quittés brutalement, laissant sa famille et ses amis désemparés. La foule nombreuse venue lui rendre un dernier hommage lors de ses obsèques témoigne de la grande estime dans laquelle la communauté montendraise tenait cet homme engagé et sincère, et ce, quelles que soient les convictions de chacun. Car notre ami Luis avait su tisser des liens d'amitié très forts et d'une grande diversité. C'est un ardent défenseur de la cause des plus fragiles qui disparaît aujourd'hui, mais il a tracé une route que d'autres suivront assurément après lui, avec énergie et dévouement.

L'authentique pierre tombale de François de La Rochefoucauld, marquis de Montendre, tout droit venue de l'abbaye de Westminster, est désormais visible au pied du château de Montendre. Une nouvelle page de notre histoire locale a été écrite, un nouveau mystère levé... En cette année de centenaire de la première Guerre Mondiale, des recherches et collectes de documents sont engagés par le service Patrimoine de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge et par le Cercle de Généalogie Sud Saintonge. Si vous disposez dans vos archives familiales de documents liés à cette douloureuse période, je vous encourage vivement à apporter votre contribution à cette œuvre de mémoire.

Et pour commencer l'année sur une note positive, découvrez cet artiste sensible qu'est *Djotof*, son univers drôle et poétique et son regard si particulier qui saisit avec tant de talent toutes les belles choses qui nous entourent !

*Bernard Lalande,
Maire de Montendre
Conseiller général de Charente-Maritime*

*Sur les Toits
photos Johan SITZ*



3 HOMMAGE À LUIS BONET

4 AU FIL DES CONSEILS

5 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

6/7 DOSSIER
En mémoire de François de
La Rochefoucauld

8/10 RETROSPECTIVE :
L'abécédaire 2013

11 VOUS ÊTES COMME ÇA

12 TRAVAUX

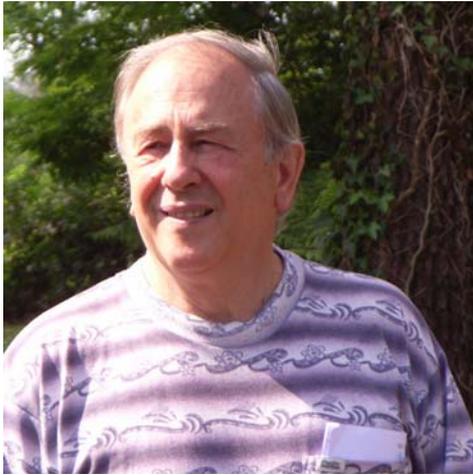
13 VIE CITOYENNE

14/15 COMMUNES ASSOCIEES

16 MÉMENTO / PRATIQUE

Luis Bonet

Conseiller municipal (1995 - 2001)
Adjoint aux Affaires sociales
et vice-président du CCAS (2001 - 2008)



Par ailleurs, il avait succédé dès 1999 à Bruno Palluat à la tête de l'Association d'Aides aux Chômeurs devenue « Association Entraide et Solidarité » et dont il était toujours président. C'est lui qui avait engagé l'important dossier d'aménagement de la Maison de la Solidarité dans le bâtiment France Télécom, rue de Tivoli, que porta ensuite avec succès Céline Briaud à partir de 2008. Retiré des affaires communales, il demeurait néanmoins toujours soucieux de tendre la main aux plus défavorisés, et il continuait de siéger au Conseil d'Administration du CCAS de Montendre.

Rien de ce qui concernait les publics en difficulté ne lui était étranger et avec son association, il mettait tout en œuvre pour soulager leur détresse.

Passionné de chasse et de pêche, grand amateur de football, Luis Bonet donnait également de son temps dans l'équipe des bénévoles du don du sang, qu'il animait avec sa bonne humeur habituelle.

Homme de conviction, éternel indigné, toujours en première ligne pour défendre les opprimés, pour s'élever contre les injustices, Luis Bonet n'a jamais abandonné le combat politique. C'était aussi un ami fidèle, un bon vivant qui aimait profiter de la vie, notamment sortir et danser et dans sa vie familiale, il était un grand-père comblé.

L'action sociale a perdu à Montendre l'un de ses plus ardents et plus engagés soutiens....

A son épouse Analice, à ses fils Laurent et Christophe, à ses petits-enfants, à son frère et sa sœur, nous adressons nos sincères condoléances et nos plus vifs regrets.

Luis Bonet nous a quittés brutalement le 19 janvier dernier à l'âge de 75 ans.

Fils d'un exilé espagnol, né alors que celui-ci avait déjà fui l'Espagne franquiste, le petit Luis ne fit la connaissance de son père qu'après la fin de la seconde guerre mondiale, en 1947, quand il rejoignit à son tour la France avec sa mère Antonia... il avait déjà neuf ans !

Porteur d'une histoire familiale douloureuse, agitée par les soubresauts de l'histoire, Luis avait fait très tôt siennes les convictions politiques de son père, et toute sa vie, il milita avec passion au sein du Parti Communiste Français.

Montendrais depuis sa jeunesse, il a travaillé jusqu'à sa retraite dans l'imprimerie familiale achetée par son père, Luis, dans les années cinquante, rue du Petit Paradis.

Sa passion de la politique et de la chose publique l'amènèrent tout naturellement à se présenter aux élections municipales : élu conseiller municipal en 1995 et réélu en 2001, il assura alors et jusqu'en 2008 les responsabilités d'adjoint aux affaires sociales et de vice-président du CCAS, à la suite de J-M Joyé.



Soirée électorale : à la table de dépouillement



Au Conseil Municipal entre ses collègues adjoints Michel Lathière et Patrick Giraudeau



Au conseil d'administration du CCAS : ici avec Jacques Besson, visite des travaux d'agrandissement de la maison de retraite.



Repas des Aînés janvier 2004 : Luis Bonet vice-président du CCAS ici avec René Dufour, ancien président du Mamie-Papi Club



Septembre 2009 : La Maison de la Solidarité est inaugurée. Emotion et satisfaction du président Bonet



Avec ses "complices" du don du sang



2004 : visite de l'asso des chômeurs par Ségolène Royal avec Micheline Dupin et Gisèle Roumeau

AU FIL DES CONSEILS - séance du 16 décembre 2013

Projet d'implantation d'un ITEP à Montendre et le RAM (Relais d'Assistants Maternels) des 3 Monts sur les rails...

Cession d'un terrain à l'EPD « Les 2 Monts »

L'Établissement Public Départemental (EPD) « Les 2 Monts », établissement social et médico-social recouvrant plusieurs types d'activité en direction des personnes âgées, des personnes handicapées et de publics en situation de précarité sur le territoire de la Haute Saintonge, a été sollicité par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour reprendre la gestion d'un ITEP (Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) basé à Saint Palais Sur Mer et dénommé « Le Foyer Creusoise ».

Les ITEP accueillent des enfants, adolescents ou jeunes adultes présentant des difficultés psychologiques dont l'expression peut perturber gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Celui-ci regroupe des enfants de tout le Sud du département et sa localisation dans le secteur de Royan engendre des problèmes pour les enfants du Sud Saintonge. En outre, la gestion de cet ITEP a été confiée à l'EPD Les 2 Monts car l'ARS estime nécessaire de le doter de nouveaux locaux, les bâtiments actuels étant vétustes et loués au Conseil Général de la Creuse qui souhaite en récupérer la jouissance en 2017. L'EPD Les 2 Monts a donc élaboré un projet d'intégration de l'ITEP qui comprend :

- La création de locaux neufs
- La création de deux antennes, l'une à Meschers-sur-Gironde et l'autre à Montendre, afin de mieux répartir l'offre de places en fonction de l'origine géographique des enfants.

L'antenne de Montendre prévoit la création de 9 places qui permettront aux enfants et adolescents du Sud Saintonge de bénéficier d'une meilleure qualité d'accueil et d'un réel service de proximité.

Cette implantation d'une antenne de l'ITEP à Montendre devrait générer l'implantation d'une dizaine d'emplois qualifiés sur le territoire.

Afin de finaliser le montage de cette opération, il est nécessaire que l'EPD Les 2 Monts dispose du terrain nécessaire à ce projet (5 000 m² en zone constructible).

Considérant que l'implantation de cet ITEP à Montendre revêt un intérêt public local tant par l'amélioration du service rendu aux enfants et adolescents du Sud Saintonge que par la localisation d'emplois qualifiés et pérennes sur le territoire communal, le conseil municipal a décidé de céder à l'EPD Les 2 Monts, pour l'euro symbolique, un terrain de 5 000 m² pour la construction des locaux de l'antenne Sud Saintonge de l'ITEP.

L'emprise du terrain sera située en secteur nord ouest des propriétés foncières de la Commune de Montendre sur le secteur dit Tivoli, sur la parcelle cadastrée section AZ n° 64 et/ou la parcelle cadastrée section AO n° 199.

Election d'un délégué au Conseil d'Administration de l'association « Les Petits Lutins des 3 Monts »

Depuis plusieurs années, un projet de Relais d'Assistants Maternels (RAM) est en cours d'élaboration entre les cantons de Montendre, Montlieu-la-Garde et Montguyon. Une partie des locaux de la Maison de la Petite Enfance a d'ailleurs été aménagée afin d'accueillir

les activités de l'antenne montendraise de ce RAM.

Un projet a été élaboré en partenariat avec la CAF de la Charente-Maritime, le Conseil Général 17, le SIVOM du canton de Montlieu-la-Garde, les Communes de Montendre, Montguyon et Saint Aigulin ainsi qu'avec les assistantes maternelles des trois cantons concernés.

Les missions d'un RAM sont :

- Informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil sans opposer l'accueil individuel et l'accueil collectif.
 - Favoriser la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil ;
 - Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants ;
 - En fonction du contexte local, centraliser les demandes d'accueil spécifiques ;
 - Informer les professionnels quant aux conditions d'accès et d'exercice des métiers de l'accueil individuel et renforcer l'attractivité de ces métiers ;
 - Délivrer une information générale (droit du travail) et orienter les parents et les professionnels en cas de questions spécifiques.
- L'association « Les petits lutins des 3 monts », a été créée dans le but d'assurer la gestion de cette nouvelle structure et son projet a été agréé par la CAF 17. Ses statuts prévoient que chaque collectivité concernée par le projet désigne un délégué à son conseil d'administration. Le Conseil Municipal de Montendre a donc procédé à l'élection de son délégué au Conseil d'Administration de l'association « Les petits lutins des 3 Monts », il s'agit d'Elisabeth Diez, adjointe aux affaires scolaires qui a suivi et soutenu la création de ce RAM depuis ses premiers balbutiements.

Convention à passer avec les « Les Petits Lutins des 3 Monts »

Dans le cadre du projet de RAM porté par l'association « Les Petits Lutins des 3 Monts », il est nécessaire que les collectivités partenaires du projet mettent à disposition des locaux et subventionnent cette activité à hauteur de 26 415 €. Cette subvention doit être répartie par tiers sur chaque canton, tout comme l'activité du RAM sera répartie par tiers sur chacun d'entre eux.

Pour fournir un cadre à sa participation au fonctionnement du RAM, la Commune de Montendre a conclu une convention avec l'association, qui prévoit, une fois l'activité lancée, le versement d'une subvention annuelle de 8 805 € dont 55 % lui seront reversés par la CAF 17 dans le cadre du PEL.

Pour l'année 2014, il est prévu le versement d'une subvention de 7 472 euros, versée en deux fois, la première en janvier 2014, pour un montant de 2 491 €, la seconde en juin, pour un montant de 4 981 €.

La convention prévoit également la mise à disposition des locaux aménagés à cet effet à la maison de la Petite Enfance ainsi que, de manière ponctuelle, tout autre local nécessaire à l'exercice de ses activités. De son côté, l'association s'engage à proposer ses activités liées au RAM à hauteur d'un tiers d'équivalent temps plein annuel sur le territoire montendrais.



Noël pour tous



Samedi 21 décembre, pour sa 5e édition, le « Noël pour tous » (organisé par le CCAS, avec la participation de Lectur@media, LA Maison Pop', Solidarités Jeunesses, le foyer socio-éducatif du collège, les parents d'élèves FCPE, le Secours Catholique, l'Orangerie et l'ADMR) a démarré avec des contes de Noël.

Justine Devin, conteuse, perpétue les traditions de transmission orale et met tout son cœur à raconter des histoires pleines de vie et d'enthousiasme, qui suscitent aussi la réflexion autour de notions comme la différence.

Son intervention s'est achevée par un appel au Père Noël... appel entendu, puisque celui-ci a rejoint les enfants. Accompagnés du vieux bonhomme et avec l'aide des bénévoles, les enfants ont fabriqué des décorations de Noël pour orner le sapin installé dans la cour du centre culturel. Des ateliers de couture et de maquillage complétaient ces animations ainsi qu'une pinata... un Père Noël (faux celui-là), empli de bonbons que les enfants ont explosé à coups de bâton comme le veut cette tradition venue d'Amérique Latine !

Enfin, avant le spectacle de percussions des résidents de



l'Orangerie et Benoît Maret, un savoureux goûter fut servi aux enfants.

Cette année encore, « Noël pour tous » a remporté un vif succès et rempli sa mission : réunir le temps d'un après-midi tous les enfants de la commune pour de beaux moments de joie partagés autour de la magie de Noël.

Repas du CCAS : début d'année dans la bonne humeur

Après une fin d'année dédiée aux plus jeunes, le CCAS a, tradition oblige en ce début d'année, concentré ses efforts autour des seniors...

Organisé sous la houlette de la vice-présidente du CCAS, Céline Briaud et de Nadine Coureaud, adjoint territorial, le repas s'est déroulé dans une excellente ambiance !

Rivalisant de style et d'amabilité, les bénévoles ont servi des mets fort appréciés, tandis que Myriam et son Orchestre donnaient le ton de cette journée pleine d'entrain et de vivacité... On a chanté, dansé et plaisanté, ce qui est excellent pour le moral et la santé et idéal pour commencer l'année dans la bonne humeur !



EN SOUVENIR DE FRANÇOIS DE LA ROCHE



C'est à la Duchesse de La Rochefoucauld Doudeauville qu'est revenu le privilège de couper le ruban inaugural, entourée (de gauche à droite) de : Stéphane Michel, tailleur de pierre, JP Aurignac, sous-préfet de Jonzac, Duc Armand de La Rochefoucauld, Dominique Bussereau, député et président du Conseil général, Claude Belot, Sénateur et président de la CDCHS, Claude Augier maire honoraire de Montendre, Bernard Lalande, Très Révérend John Hall, doyen de l'abbaye de Westminster et Marcel Mallard, curé de Montendre.

Oublié de l'histoire française et des siens

Personnage remarquable, militaire glorieux, reconnu par la Couronne britannique qui lui décerna sa plus haute distinction militaire, François de La Rochefoucauld, Marquis de Montendre, était pourtant tombé dans l'oubli, son surprenant destin ignoré de l'histoire montendraise mais aussi de la grande famille des La Rochefoucauld, pourtant prompts à célébrer leurs ancêtres et à glorifier leurs héros. Inhumé au milieu des rois d'Angleterre dans la prestigieuse abbaye de Westminster, les inscriptions portées sur sa dalle funéraire, usées par les siècles, avaient complètement disparu... Sans les recherches effectuées par Armand de La Rochefoucauld, ce brillant personnage serait resté inconnu. Mais, comme l'a rappelé Bernard Lalande, lors de l'inauguration de l'esplanade qui porte désormais le nom de François de La Rochefoucauld, « *L'histoire des hommes est passionnante... et parfois, la petite histoire rencontre la grande !* ». Field Marshall of Great Britain, le marquis de Montendre reposait donc depuis près de trois siècles sous une dalle de l'abbaye de Westminster. Lui qui avait fui ses terres montendraises et la France pour pratiquer sa foi protestante après la Révocation de l'Édit de Nantes, puis accompli une prestigieuse carrière militaire en Grande Bretagne, avait donc été complètement oublié. Mort sans descendance, le souvenir de sa glorieuse existence n'avait pu être entretenu et n'était pas parvenu jusqu'à nous. Jusqu'à ce jour de mai 2012 où Armand de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville et Madame la Duchesse, vinrent rencontrer le maire de Montendre. Ils lui exposèrent avec passion la destinée peu connue de ce lointain cousin dont ils venaient eux-mêmes de découvrir l'histoire dans les archives de West-

minster. Sous le contrôle des autorités religieuses de l'abbaye et avec leur accord, ils souhaitaient faire remplacer la pierre tombale d'origine par une pierre de la région de Montendre.

La suite, nous la connaissons : le conseil municipal a bien sûr accepté d'apporter sa contribution à cette « réhabilitation », car Montendre ne pouvait ignorer plus longtemps ce marquis qui avait choisi d'être inhumé sous son nom de Montendre, ce héros plein de panache qui avait préféré s'exiler plutôt que d'adjurer sa foi, ce militaire courageux et loyal qui mit son talent au service de la couronne britannique à la seule condition de ne pas avoir à combattre son pays, la France.



Une foule nombreuse était venue vivre ce moment historique et se souvenir de ce morceau d'histoire régionale.

ROCHEFOUCAULD, MARQUIS DE MONTENDRE...



Avec une grande courtoisie, le Très Révérend John Hall a proposé à son homologue le père Mallard, d'officier à ses côtés pour la partie en français de la célébration.



Désormais, les visiteurs du château ne pourront plus ignorer l'existence de François de la Rochefoucauld, marquis de Montendre. Une notice historique sera prochainement apposée sur l'esplanade pour dresser le portrait de cette figure exceptionnelle.

contrôle de d'Armand de la Rochefoucauld, que la commune de Montendre confia la taille et la gravure de la nouvelle pierre tombale du marquis de Montendre. Sous le ciseau expert de Stéphane Michel, l'inscription originale y fut gravée.

C'est ainsi que depuis janvier 2013, le nom de Montendre figure de nouveau sur une dalle de l'abbaye de Westminster, dalle qui fut consacrée lors d'une cérémonie solennelle à laquelle assistait une petite délégation montendraise, accueillie à Londres avec les plus grands égards (Cf. *Echos de Montendre* n°1, janvier 2013).

C'est aux Établissements Labrouche de Montendre, sous le



L'aménagement de l'esplanade a été agrémenté par l'installation d'une passerelle métallique qui permet d'effectuer le tour complet du château à pied.

L'ancienne pierre de la sépulture londonienne de François de la Rochefoucauld traversa ensuite à son tour la Manche pour gagner Montendre où elle demeurera dorénavant visible de tous, au pied de ce château qui appartient à la famille de François de la Rochefoucauld.

Afin d'accueillir cette pierre tombale historique, la municipalité a fait réaliser d'importants travaux d'aménagement du terre-plein devant la maison de l'Europe, désormais également flanquée d'une passerelle métallique qui permet de faire le tour complet du château à pied.

C'est ainsi que le 4 janvier dernier, presque un an après la « *dedicacion* » en l'abbaye de Westminster, l'esplanade François de la Rochefoucauld était solennellement inaugurée, en présence de nombreuses personnalités civiles et religieuses : le Doyen de l'Abbaye de Westminster, haut personnage de l'église anglicane, ainsi que des figures politiques locales et des membres de la (grande) famille des La Rochefoucauld honoraient de leur présence cette belle manifestation mise en musique par la Lyre Montendraise qui interpréta les hymnes britannique, français et européen. Un bel hommage fut (enfin !) rendu à François de la Rochefoucauld, sur sa terre de France.

L'injustice de l'oubli est réparée... Mieux, Anglais et Français se sont réunis fraternellement en un lieu où se déchaîna jadis la guerre de Cent Ans, anglicans et catholiques, aristocrates et républicains, côte à côte pour saluer la mémoire d'un illustre Montendrais, pour écrire une nouvelle page d'histoire, pacifique et apaisée.



cet événement exceptionnel, retrouvée...



Mr and Mrs Ross, sujets de sa Majesté ravis de rencontrer le Très Révérend John-Hall à Montendre, là-même où ils résident depuis plusieurs années !

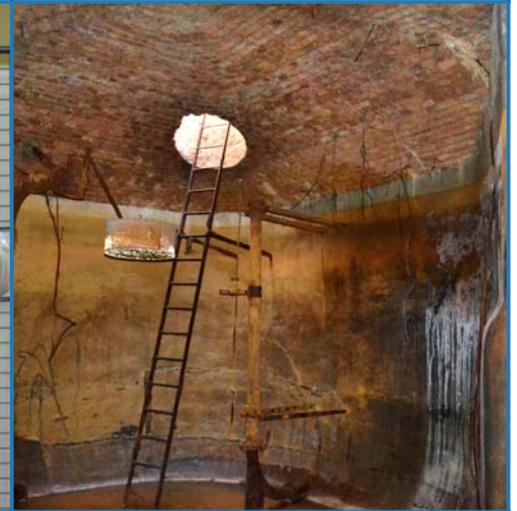
C'était l'année dernière



A comme les **A**rdoises d'**A**ngers de la toiture du centre culturel



B comme **B**enoît **M**aret : en juin, l'artiste montendrais a exposé son travail avec le concours de La Maison pop'.



C comme l'ancien **C**hâteau d'eau de Montendre, redécouvert lors des travaux de l'esplanade La Rochefoucauld



D comme **D**rôles de **M**ômes... un festival enchanteur qui mêle les arts et réunit les artistes de tous âges.



E comme l'**E**cole maternelle de Vallet, entièrement rénovée cet été pour le confort des tout-petits.



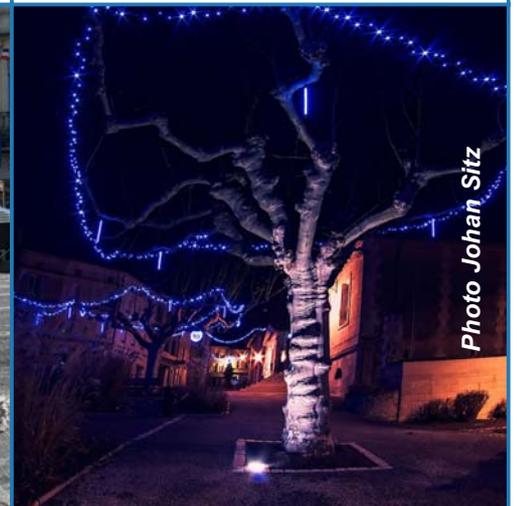
F comme **F**leurissement communal : il fait chaque été l'objet d'un concours, ici le jury, guidé par Louisiane Bernard.



G comme **G**ymnase Georges **M**artinaud, refait à neuf : ses enfants dévoilent la plaque hommage



H comme la place des **H**alles redessinée et rénovée à l'automne.



I comme les **I**lluminations de Noël qui ornent les rues en fin d'année.

ière... 2013, de A à Z



J comme les nouveaux **J**eux pour enfants installés dans la cour de l'école de Chardes.



K comme Laru**K**étanou, l'un des nombreux groupes applaudis au free music 2013



L comme **L**aïcité, fêtée en décembre et son totem devant la salle des fêtes



M comme commémorations patriotiques au **M**onument aux Morts



N comme la foire du 11 **N**ovembre et sa foule toujours aussi impressionnante.



O comme **O**uverture d'une porte de communication qui crée physiquement la médiathèque de Montendre.



P comme réfection de la rue du **P**rintemps



Q comme **Q**uatorze Juillet républicain



R comme la **R**etraite pour Alain Coureud, agent communal



S comme activités Sportives de plein air sur les nouveaux agrès implantés au lac l'été dernier.



T comme Tournage d'un court-métrage (*un Fantôme dans la Machine*) en mai 2013 à Montendre et Corignac.



U comme golf UNSS : les collégiens montendrais décrochent les premières places !



V comme les Vins et les saveurs du terroir du Salon organisé chaque printemps par l'Office de Tourisme.



Photo Johan Sitz

W comme "l'autre Whitechapel", création de la cie *File Agathe* présentée à drôles de mômes et pour l'accueil des nouveaux habitants



X comme les dix ans de la FDRS, dynamique association présidée par Jeanine Léger.



Photos Johan Sitz

Y comme la joyeuse parade du carnaval de Montendre en mars dernier sur le thème : "la ferme".



Z comme la Zone bleue mise en place en centre ville pour favoriser le stationnement.

VOUS ÊTES COMME ÇA...

Djotof : Faiseur d'images

Ni touriste, ni artiste, juste témoin...



Djotof : Autoportrait

Mais qui est Djotof ?

Il s'agit bien sûr d'un pseudonyme derrière lequel se cache (à peine) Johan Sitz. A 40 ans, il se définit lui-même comme un "homme de 1973", partagé entre la nostalgie du noir et blanc du

20e siècle et l'instantanéité de l'ère numérique. Il vit à Montendre, cité dont il dit qu'elle est "culturellement riche et à taille humaine", ce qui satisfait son "goût du partage et de la liberté". Cuisinier de métier, vice-président des Baladins de Pouss'Hier, dont il a également réalisé de nombreuses photographies, il est amateur de musique, de "bouquinage en masse", de nouvelles technologies et de tout ce qui vient taquiner sa curiosité. Depuis plusieurs années, il s'est pris de passion pour la photographie, s'amusant d'abord amusé à prendre des clichés de la vie locale, le marché du jeudi, le zinc du bistrot, les paysages environnants... Grâce aux réseaux sociaux et notamment Facebook, il a peu à peu partagé ses photos et reçu les encouragements de nombreux fans, au fur et à mesure qu'il améliorait sa technique et qu'il aiguisait son regard. Son travail, de moins en moins amateur, réunit aujourd'hui un public de plus en plus large, toujours avide de nouveaux clichés

Sa pratique de la photographie.

Johan a le goût de mettre des images en boîtes depuis, sans doute, le premier polaroid de ses parents. De nombreux appareils jetables et quelques petits numériques l'ont accompagné les années suivantes jusqu'à ce qu'il fasse l'acquisition, il y a cinq ans, de son premier reflex numérique. Cette découverte des possibilités techniques mais aussi, cette première approche des aspects théoriques de la pratique photographique l'ont convaincu de cette passion plus que naissante. Ses complices Benoît Maret et Jonathan Tassin, tous deux photographes amateurs, gourmands d'images prises sur le vif, ont aussi contribué à l'inoculation de ce virus somme toute prenant mais plutôt sympathique. Depuis, du temps, mais aussi beaucoup de paysages et de visages sont venus enrichir et alimenter ce joyeux appétit d'instant figés. Présent sur le free music, sur Drôles de Mômes, Djotof sait capter avec humour et tendresse des instants fragiles et réalise des portraits attachants et terriblement vivants de tous ceux qui l'ont ému, étonné ou fait rire : animaux, enfants, adul-

tes, jeunes ou vieux. La nature est aussi pour lui une source d'inspiration illimitée, ce qui donne à voir de merveilleux paysages. Curieux de tout, il aime à organiser des rando photos avec d'autres passionnés de photo, comme au Pôle Nature de Vitrezay à l'automne ou dernièrement dans les rues de Montendre pour mettre en boîte les illuminations de Noël.

Pourquoi une exposition ?

Partant du constat que ses photos s'entassaient depuis trop longtemps dans le disque dur de son ordinateur, il s'est dit qu'il était temps que tous ces portraits, ces paysages, ces scènes de vie, tous ces instants et ces sensations s'émancipent enfin sur le papier afin d'être offerts au regard du plus grand nombre le temps d'une exposition. Partager des instants vivants autour de ses images et de ce qu'elles racontent, est donc devenu pour Johan une évidence, voire une nécessité... Afin de réaliser ce rêve, et pour réunir les fonds nécessaires à la réalisation d'une exposition, il a monté un projet de souscription original sur Internet via la plateforme de financement participatif Ulule. (<http://fr.ulule.com>). Celle-ci permet de découvrir des projets et des produits originaux. Le porteur de projet définit dès le départ un objectif budgétaire et le projet n'est financé que si celui-ci est

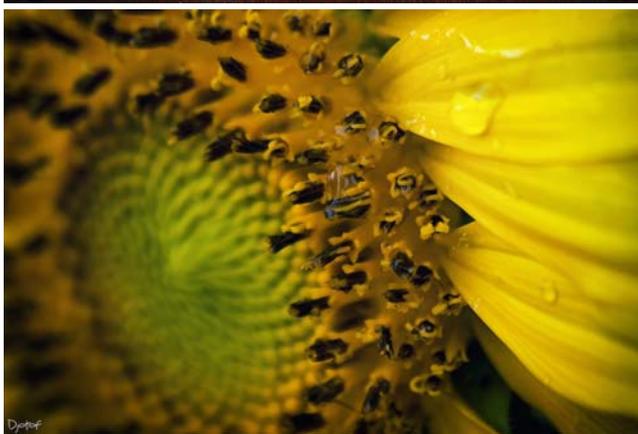
atteint... Depuis son lancement en octobre 2010, Ulule a permis le financement de 3 666 projets créatifs et innovants dans 70 pays, avec le soutien d'internautes de 189 pays. Une nouvelle façon d'aider, de partager ou de participer à l'éclosion de bonnes idées. En un mois, Johan a réussi le pari de réunir la somme nécessaire, grâce à la participation de nombreux amis / fans devenus mécènes pour l'occasion. Djotof pourra ainsi partager son talent et son regard à travers sa première exposition au printemps prochain

Rendez-vous donc du 26 avril au 4 mai au château de Montendre pour découvrir « *Ici et Ailleurs* », la première exposition de Djotof. Originale, cette exposition déambulatoire s'appréciera au grand air, le temps d'une balade autour du château et réunira une trentaine de photos : les agrandissements seront réalisés par Isabelle Duchêne, l'Atelier d'Impressions à Montendre, tandis qu'Olivier Maillard, ébéniste d'art et membre de l'association Talents

d'Artisans, apportera ses compétences techniques sur la fabrication des cadres.

Horaires/précisions dans le prochain numéro des Echos de Montendre.

Pour découvrir l'univers de l'artiste, sur Facebook : cherchez "Djotof" ou visitez sa boutique en ligne : <http://djoshop.fr/prestashop/>



Deux aperçus du talent de Djotof : un paysage et une macro.

CHANTIER PERMANENT RUINES DU CHATEAU : restauration du Logis de La Rochefoucauld



En partenariat avec diverses associations locales et la Communauté de Communes de la Haute Saintonge, la Commune et Solidarités Jeunesses ont élaboré un projet de mise en sécurité, de restauration et de mise en valeur de la ruine du logis La Rochefoucauld et du théâtre de verdure du Château de Montendre.

Ce projet prévoit la déconstruction du logis avec conservation du plus d'éléments d'origine possible puis la reconstruction de la façade. Celle-ci sera assise sur des contreforts et une plate-forme béton sera réalisée pour mettre au même niveau le sol des deux côtés de la façade. L'objectif est de recréer un fond de décor pour les spectacles de plein air, doublé d'un espace sécurisé à l'arrière pour l'aménagement de loges provisoires.

Le projet comprend une seconde tranche ultérieure de modification des gradins.

La mise en œuvre de ce chantier a fait l'objet d'une convention entre la CDCHS, la commune et Solidarités Jeunesses. C'est une brigade du patrimoine de la CDCHS qui interviendra ; la commune de Montendre mettra à sa disposition les matériaux et fournitures nécessaires à la réalisation du chantier ainsi que le gros matériel (chariot télescopique...). Solidarités Jeunesses participera par la mise à disposition de volontaires des chantiers internationaux, le suivi et l'animation du chantier, ainsi que la mise en place d'actions destinées à favoriser l'insertion des agents. Le coût de cette opération pour la commune est estimé à 52 000 € HT (location de matériels, engins et fourniture de matériaux).

Pour encadrer ces équipes, on trouvera Laurent Cocuau de la CDCHS, Benoît Fauchereau, délégué régional de SJ. Le chantier sera aussi accompagné par Titou Tugas, maçon à la retraite et tailleur de pierres et suivi par Michel Lathière, 6e adjoint au maire. Les travaux ont commencé début janvier et sont prévus pour une durée d'environ un an.

Avenue de Royan

L'important chantier de réfection de cette voie départementale a commencé début janvier et devrait se poursuivre jusqu'en avril.

Il est prévu :

- la réfection du réseau pluvial en mauvais état,
- la réfection complète et la mise à niveau de la chaussée,
- l'aménagement de trottoirs en enrobé avec, de part et d'autre de la voie, une piste cyclable et une partie piétonne, démarquée par une résine couleur.

La première phase concerne la partie basse de l'avenue (du

rond-point de l'Europe jusqu'à la place des Droits de l'Homme) ; la seconde intéressera la partie haute, du square aux feux tricolores. Pendant la durée des travaux, la circulation est déviée par le boulevard de Saintonge.

Seuls les riverains munis d'un pass peuvent accéder à la zone en travaux avec leur véhicule.

Au collège, des dispositions ont été prises pour sécuriser les accès des collégiens, avec des interdictions de stationner, un renforcement de l'éclairage public et la présence rassurante de la police municipale aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Maison de la Chasse



Suite à son incendie en novembre 2011, la Maison de la Chasse fait aujourd'hui l'objet d'un programme de réhabilitation dont les travaux ont démarré en début d'année.

Cet équipement est destiné à accueillir les membres de l'ACCA, notamment pour y élaborer leurs plans de chasse. Les nouveaux plans ont été établis en concertation avec le bureau de l'association de chasse. La ruine va être entièrement démolie puis le bâtiment sera reconstruit et amélioré (sanitaires) ; il comportera une salle de réunion, un office et une réserve.

Curage de fossés et entretien des bords de route

En contrebas du lac, derrière l'ancien Chalet, les fossés ont été curés afin d'assainir le terrain, toujours très humide. La même intervention a été réalisée en limite de propriété du golf, avec le même succès : ces zones sont devenues beaucoup plus praticables et accessibles !

En ce début d'année, ce sont des fossés de bordure de route qui vont être traités, notamment rue de St Pierre et rue du Moulin Buisson.

A Chardes, la campagne de débroussaillage des bords de routes réalisée en régie par les services techniques (avec une épaveuse) est finie et celle de Vallet s'achève.



VIE CITOYENNE : élections municipales, ce qui change en 2014

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

> Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire les **23 conseillers municipaux de la commune de Montendre Chardès Vallet.**

Ils seront élus pour 6 ans.

Le maire et les adjoints seront ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, **vous élierez pour la première fois les 6 conseillers communautaires.** Ils représentent notre commune au sein de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge dont Montendre est membre.

Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Attention : vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

> Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais **au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.** Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul !

> Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.



Contrairement aux élections précédentes, **vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

> Comment faire si je souhaite être candidat ?

Un mémento à l'usage des candidats est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). Il leur indique les démarches à suivre et notamment pour la déclaration de candidature qui est obligatoire. **Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.**

> Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, **vous pouvez faire établir une procuration** pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie **à la brigade de gendarmerie** ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :

<http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

> CE QUI EST NOUVEAU :

1. **Présentation d'une pièce d'identité pour voter**
2. **Déclaration de candidature obligatoire**
3. **Impossibilité de voter pour une personne non candidate**
4. **Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin**
5. **Élection des conseillers communautaires**



Pour plus d'informations :

<http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

Commune associée de Chardes

Madame, Monsieur,
Chers Amis,

C'est avec une grande joie que nous vous adressons nos vœux pour 2014 : des vœux de santé, de prospérité mais aussi des vœux de bien-être et d'amitié pour que chacun se sente à sa place dans sa commune, à Chardes, à Vallet, à Montendre. Nous nous y évertuons au quotidien car l'épanouissement de tous est au cœur de nos préoccupations.

A titre personnel, nous espérons que 2014 vous apporte joie et santé, qu'elle comble vos attentes et vous apporte la prospérité. A tous ceux qui sont dans la peine, la douleur physique ou l'isolement, nous souhaitons de nouvelles raisons d'espérer ; soyons plus vigilants, plus attentifs aux autres !

Collectivement, nous vous souhaitons à tous, chers concitoyens de Montendre, Chardes et Vallet, une année de progrès et de projets partagés. Renforçons les liens entre nous, c'est en nous connaissant mieux que nous vivrons plus heureux ensemble. Très belle année 2014 à tous !

Isabel Fabien-Bourdelaud
Maire délégué

Jean-Pierre Bourdelaud
Conseiller municipal



La fête : toujours un succès !

Comme en témoigne le joyeux cliché ci-dessus, la fête de Chardes a une fois de plus rencontré son ou plutôt ses publics et fait carton plein à chaque rendez-vous : apéro des habitants animé par la Rock-school adonf et marche bucolique, repas dansant (145 convives), brocante (130 exposants) à laquelle la Compagnie Stromboli a apporté une touche tant musicale que burlesque.

A l'école

Un livre, une exposition...

Avec maître Jean, les élèves de Grande Section, CP et CE1 ont découvert toutes les étapes nécessaires à la réalisation d'un

livre en créant eux-mêmes le leur. Ce travail a ensuite fait l'objet d'une exposition où chaque phase de création était décrite.

C'était Noël à l'école

Pour la deuxième année consécutive, et à la grande joie des écoliers de Chardes, le Père Noël a fait une généreuse distribution de joujoux. Une opération menée à bien avec l'aimable participation de l'Amicale Chardaise et la complicité d'Alexandra Babin, employée communale, toujours aux petits soins pour les enfants.

Généreuse, l'Amicale Chardaise a également fait un don à l'école pour l'achat de matériel pédagogique.



Commemoration de l'Armistice de 1918 à Chardes : les enfants ont déposé leurs fleurs

CIVISME : en 2014, je respecte l'environnement

Quelques rappels :

- je trie soigneusement mes déchets ;
- je sors mes sacs poubelles ou sacs jaunes seulement
- je dépose mon verre dans les colonnes vertes prévues
- je n'abandonne pas de déchets/ sacs/ verre au poubelle
- je porte à la déchetterie les déchets non collectés



Bonnes résolutions
pour 2014

Vallet inaugure deux classes refaites à neuf

Construite en 1906, au lendemain de la loi de Séparation de l'église et de l'Etat, l'école de Vallet n'avait pas connu de réhabilitation depuis 1983... en tout cas jusqu'à l'été dernier.

C'est donc dans une école toute neuve, plus saine et mise aux normes d'accessibilité que les enfants ont fait leur rentrée en septembre, tandis que les sanitaires étaient terminés aux vacances de la Toussaint.

Cette école accueille des enfants des 7 communes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Vallet, qui compte 98 élèves au total.

Mieux isolée et donc plus confortable, cette école aura un impact moindre sur l'environnement car moins consommatrice d'énergies.

Le 16 novembre dernier, en présence du président du Conseil général de la Charente-Maritime et député D. Bussereau, du sénateur président de la CDCHS, C. Belot, de R. Joly, vice-présidente de la Région Poitou-Charentes, du maire de Montendre, B. Lalande, de J-P Aurignac, sous-préfet de Jonzac et d'Emmanuelle Prelois, inspectrice de l'Education Nationale, la Maire déléguée de Vallet avait le plaisir d'inaugurer l'école entièrement rénovée.

Ce projet a été financé conjointement par la commune de Montendre (93 600€) et le Conseil Général de la Charente-Maritime (à hauteur de 18 000 €). Ce sont six entreprises locales qui sont intervenues et ont réalisé l'ensemble des opérations en respectant des délais pourtant très serrés.

Eve Lalande a tout particulièrement remercié Marion Bellue, qui fait la classe aux 25 enfants scolarisés en petite, moyenne et grande section de maternelle. L'enseignante

s'est totalement investie dans le suivi des travaux, gardant un œil sur le moindre détail... Son équipe pédagogique, constituée de Marjorie Divoul, ATSEM communale et d'Elo-die Bekik, agent du SIVOS fut aussi félicitée. L'un des objectifs de ce chantier était de répondre au plus près des besoins des enfants et ce sont elles qui les connaissent le mieux : c'est donc un travail d'équipe et de concertation qui fut mis en œuvre.



C'est le petit Pablo Dutour qui a coupé le ruban en compagnie des nombreuses personnalités qui honoraient cette manifestation.



Valletais, parents d'élèves, élus de Montendre ou des communes voisines étaient venus en nombre assister à l'inauguration.

A l'occasion de son discours inaugural, la maire déléguée a salué ses collègues du SIVOS pour l'énergie qu'ils déploient à préserver les petites écoles rurales afin de maintenir la vie au cœur de leurs villages.

Elle a rappelé la création toute récente de l'accueil périscolaire du RPI à Coux. Ecrit avec les parents d'élèves pour offrir un service de proximité en adéquation avec leurs besoins, il a été accompagné par LA Maison Pop' qui en est aujourd'hui le porteur et l'animateur. LE SIVOS, a-t-elle aussi expliqué, travaille en étroite collaboration avec la communauté éducative montendraise, notamment sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Elle a conclu son intervention sur l'importance d'un enseignement gratuit et laïque et sur la nécessité du soutien des collectivités territoriales, lesquelles, chaque fois qu'elles mettent de l'argent dans leur école, investissent dans l'avenir: « Tout enfant, issu de quelque catégorie sociale que ce soit peut donc bénéficier de cet enseignement qui est commun à tous les enfants de France. C'est la force de notre pays de pouvoir délivrer également cet enseignement de qualité, encadré par des personnes formées et diplômées (...) A l'école publique, gratuite et laïque, on apprend la tolérance, le respect de l'autre. ».

ronnement et mon cadre de vie

ment la veille au soir du ramassage ;
évues à cet effet
pied des conteneurs, ni dans la nature ;
és ; je composte mes déchets verts.



Simplification des démarches

Validité de la carte nationale d'identité portée à 15 ans pour les majeurs à compter du 1^{er} janvier 2014

Publié le 20.12.2013 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures passera de 10 à 15 ans.

Attention, cette prolongation ne concernera pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans. Un décret a en effet été publié en ce sens au Journal officiel du vendredi 20 décembre 2013.

Cet allongement de 5 ans concernera à la fois :

- les nouvelles CNI délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014,
- les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

À noter : pour ceux qui souhaiteront voyager avec une CNI dont la date initiale de validité sera dépassée, il sera possible de télécharger prochainement sur le site du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées.



Pour nous écrire...

Mise en conformité de l'adresse de la mairie

Les Services de la Poste nous ont communiqué la nouvelle adresse de la mairie, intégrant la mention BP (Boîte Postale) suivie d'un numéro à 5 chiffres :

29, rue de l'Hôtel de Ville - BP 90069
17130 MONTENDRE



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Populations légales

L'Insee a transmis en décembre les derniers chiffres relatifs à la commune de Montendre. Le dernier recensement a eu lieu début 2010 mais les éléments ont depuis été actualisés par les services de l'Insee.

Les chiffres ci-dessous ont pris effet au 1^{er} janvier 2014 :

- Population municipale : 3 204 hab.
- Population comptée à part : 109 hab.
- **Population totale : 3 313 hab.**



Mémoire de Poilus

Afin de compléter l'exposition qui accompagnera la journée généalogique du 26 avril 2014, le cercle de généalogie Sud saintonge recherche des documents concernant les Poilus ayant survécu à la guerre 14/18 (courriers, cartes postales écrites, photos, médailles, dessins, chansons, etc.), un seul impératif : que ces Poilus soient nés dans l'arrondissement de Jonzac.

Contact : cgss17@sfr.fr



agenda

Les manifestations à Montendre

► FEVRIER

Samedi 22 : Soirée Paella du comité de jumelage avec Onda

► MARS

Dimanche 2 : compétition internationale Roller Club Montendrais

Dimanche 9 : Carnaval de Montendre "Autour du Monde"

Samedi 15 et dimanche 16 : Salon des Vins de France

Mercredi 19 mars : commémoration Acords d'Evian

Vendredi 21 mars : don du sang

Dimanche 23 mars : élections municipales (1^{er} tour)

Dimanche 30 mars : élections municipales (2nd tour)

► AVRIL

Samedi 26 : Journée généalogique (Cercle Généalogique Sud Saintonge)

► MAI

Samedi 17 et dimanche 18 : 60^e anniversaire des Arts Martiaux Montendrais

► JUIN

Samedi 14 et dimanche 15 juin : festival Cannes Majors,

Vendredi 27 et samedi 28 : fête du bio (LA Maison pop)

Dimanche 29 : Triathlon des Pins

LA ROLLER MONTENDRAISE

Dimanche 2 Mars 2014

A partir de 9 heures

Course de Roller de Vitesse
autour des Halles de Montendre.

Participation de l'équipe espagnole de
"PAMPLONÉ"

Restauration sur place.

